

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 3 octobre 2019 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 25 septembre 2019, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michäel QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Daniel Le Bras, Pierrick Berthou, Manuel Pottier, Hervé Noël, David Le Doussal, Gérard Jambou, Isabelle Baltus Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Bernard Nedellec, Jeannette Boulic, Erwan Balanant, Alain Kerhervé, Martine Brézac, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Danièle Kha a donné pouvoir à Pascale Douineau
Nadine Constantino a donné pouvoir à Eric Alagon
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Michel Forget
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus
Christophe Couic a donné pouvoir à David Le Doussal à partir de 22h
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Manuel Pottier

16. MULTI-ACCUEIL « LES TOURNESOLS » : MODIFICATION DUExposé :

Dans le règlement intérieur (RI) du multi-accueil « Les Tournesols », il est fait part de la participation financière des familles ; le calcul du montant de cette participation financière est déterminé par un taux d'effort fixé par la Caisse d'Allocations Familiales, appliqué aux ressources des familles et modulé en fonction du nombre d'enfants à charge.

La CAF a prévu une évolution du barème des participations familiales à compter du 1^{er} septembre 2019 (à titre dérogatoire au 1^{er} novembre 2019- application de la dérogation pour la crèche « Les Tournesols »).

Cette évolution poursuit 3 objectifs :

- Rééquilibrer l'effort des familles recourant à un EAJE (Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants)
- Accroître la contribution des familles afin de tenir compte de l'amélioration du service rendu (fourniture de couches, repas, et meilleure adaptation des contrats aux besoins des familles)
- Soutenir financièrement la stratégie de maintien et de développement de l'offre d'accueil ainsi que le déploiement des bonus mixité sociale et inclusion handicap.

Voir p9 du RI - **Participation financière – Barème des participations familiales.**

L'évolution du barème s'opérera progressivement, par 4 tranches successives, du 1^{er} novembre 2019 au 1^{er} janvier 2022.

Voir tableau ci-dessous :

Nombre d'enfants	Du 1 ^{er} janvier 2019 au 30 octobre 2019	Du 1 ^{er} novembre 2019 au 31 décembre 2019	Du 1 ^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020	Du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021	Du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022
	1 enfant	0,0600%	0,0605%	0,0610%	0,0615%
2 enfants	0,0500%	0,0504%	0,0508%	0,0512%	0,0516%
3 enfants	0,0400%	0,0403%	0,0406%	0,0410%	0,0413%
4 enfants	0,0300%	0,0302%	0,0305%	0,0307%	0,0310%
5 enfants	0,0300%	0,0302%	0,0305%	0,0307%	0,0310%
6 enfants	0,0300%	0,0302%	0,0305%	0,0307%	0,0310%
7 enfants	0,0300%	0,0302%	0,0305%	0,0307%	0,0310%
8 enfants	0,0200%	0,0202%	0,0203%	0,0205%	0,0206%
9 enfants	0,0200%	0,0202%	0,0203%	0,0205%	0,0206%
10 enfants	0,0200%	0,0202%	0,0203%	0,0205%	0,0206%

Par ailleurs, à la demande de la CAF, des précisions sont apportées sur 2 articles du règlement intérieur :

→ page 10 « Accueil des enfants porteurs de handicap ou maladie chronique », la CAF apporte des précisions sur ce volet (voir passage surligné)

→ page 13 « Transmissions des données statistiques à la CAF/MSA » (voir passage surligné)

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver ces modifications apportées au règlement intérieur du multi-accueil « Les Tournesols »

Avis favorable de la commission Finances, Evaluation des Politiques Publiques et Administration Générale du 25 septembre 2019

P.J. : règlement intérieur

Décision :

Le Conseil municipal approuve la modification du règlement intérieur du multi-accueil « Les Tournesols ».



Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.